

PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 23 mai 2023, à 19 h 30, à l'édifice municipal de Paquetville

Présents : Denis Landry, maire
Luc Robichaud, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Gosselin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, greffière adjointe

Absent : Danny Comeau, conseiller quartier 5

1. Appel à l'ordre

Monsieur le Maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 31.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le maire fait la lecture de l'ordre du jour. L'item 9.2 doit être reporté à une prochaine réunion dû à un manque d'information et un item 9.7 doit être ajouté pour l'adoption du logo de la Municipalité des Hautes-Terres.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, avec modification, soit l'item 9.2 reporté à une autre réunion et l'ajout d'un point 9.7. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-057

Page 1 sur 5

Municipalité des Hautes-Terres

1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@municipalitedeshautesterres.ca

5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 avril 2023

Il est proposé la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 avril 2023 soit adopté tel lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-058

6. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 mai 2023

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 mai 2023 soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-059

7. Affaires découlant du procès-verbal

La directrice générale présente le rapport des items des procès-verbaux ayant nécessité des suivis et il est annexé au procès-verbal.

8. Correspondance

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil s'ils ont pris connaissance de la correspondance et s'il y a des questions ou commentaires. Le conseiller Louis LeBouthillier demande un suivi concernant la demande des Jeux de l'Acadie.

9. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

9.1. Choix du contracteur pour rénovations de l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Suite aux résultats de l'appel d'offre relativement aux rénovations de l'édifice Nancy Lainey-Thériault;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin, que la Municipalité des Hautes-Terres accepte la soumission de MFA Construction Inc., pour effectuer les rénovations de l'édifice Nancy Lainey-Thériault, au montant de 424 900 \$ plus TVH. Sept (7) pour, un (1) contre, Adoptée.

Résolution no 2023-05-060

9.2. Choix du contracteur pour l'agrandissement de la caserne de St-Isidore

Item reporté à une prochaine réunion.

9.3. Appui au projet de restauration de cénotaphe à Paquetville

Il est proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Louis LeBouthillier, que la Municipalité des Hautes-Terres fasse parvenir une lettre pour démontrer son appui au projet de restauration du cénotaphe à Paquetville. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-061

9.4. Bourse pour les finissants du secondaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir son soutien aux jeunes qui vont effectuer des études postsecondaires;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a un certain montant au budget pour des dons;

CONSIDÉRANT QUE les finissants et finissantes de l'ensemble de son territoire sont réparties dans les trois écoles secondaires suivantes : la Polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie, la Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet, ainsi que l'École secondaire Nepisiguit de Bathurst;

Il est proposé par le conseiller Nathalie Mallais Comeau et appuyé par la conseillère Cathy Gosselin, que la Municipalité des Hautes-Terres offre une bourse d'un montant de 500.00 \$ à un finissant ou une finissante de son territoire; et demande à la direction générale de gérer l'attribution de cette bourse. Sept (7) pour, un (1) contre, Adoptée.

Résolution no 2023-05-062

9.5. Lettre de préoccupation au MTI concernant l'état des chemins Val-Doucet et Savoie

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres a à cœur la sécurité et le bien-être de sa population et a reçu plusieurs commentaires et préoccupation de ses citoyens concernant les chemins Val-Doucet et Savoie;

CONSIDÉRANT QUE ces chemins sont sous la responsabilité du ministère des Transports et de l'Infrastructures (MTI) et que la Municipalité n'est donc pas autorisée à y apporter des améliorations;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par le conseiller Luc Robichaud, que la Municipalité des Hautes-Terres prépare une lettre soulevant les préoccupations de l'état des chemins Val-Doucet et Savoie et la fasse parvenir au MTI. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-063

9.6. Arrêté municipal sur l'arrêté des frais municipaux généraux

9.6.1. Lecture intégrale de l'arrêté 2023-05 concernant les frais municipaux généraux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres désire adopter un règlement concernant les frais municipaux en général, dont ceux qui sont perçus par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne au nom de la municipalité;

La greffière adjointe fait la lecture intégrale de l'arrêté 2023-05 concernant les frais municipaux généraux.

Il est ensuite proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault,

QUE l'arrêté 2023-05 concernant les frais municipaux généraux, dont l'intégralité a été lu, soit adopté. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-064

9.6.2. Troisième lecture du titre de l'arrêté 2023-05 concernant les frais municipaux généraux

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité des Hautes-Terres désire adopter un règlement concernant les frais municipaux en général, dont ceux qui sont perçus par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne au nom de la municipalité;

Le conseiller Albert Lagacé fait donc la troisième lecture du titre de l'arrêté 2023-05 concernant les frais municipaux généraux.

Il est ensuite proposé par le conseiller Albert Lagacé et appuyé par le conseiller Étienne Cormier,

QUE l'arrêté 2023-05 concernant les frais généraux municipaux, dont le titre uniquement a été lu, soit adopté en troisième lecture. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-065

9.7. Logo de la Municipalité des Hautes-Terres

Il est proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que la Municipalité des Hautes-Terres accepte que le logo proposé par la firme BranchDesign.com soit le logo officiel de la municipalité. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-05-066

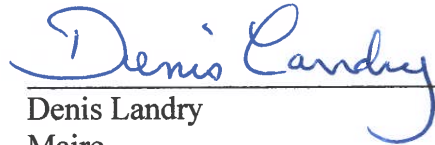
10. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

Le conseiller Louis LeBouthillier nous informe que la maison des jeunes de la région de St-Isidore sera relocalisée officiellement dans l'ancienne édifice d'UNI Coopération Financière de St-Isidore. Il nous informe aussi qu'il y a présentement un projet pour aménager le bâtiment actuel de la maison des jeunes pour en faire une garderie.

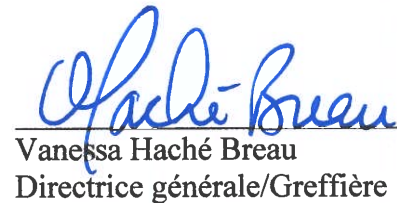
11. Présentations et interventions du public

12. Ajournement

La conseillère Cathy Gosselin propose l'ajournement et la séance est levée à 21 h.



Denis Landry
Maire



Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière

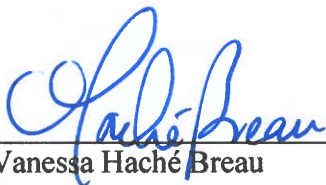
**Affaires découlant des procès-verbaux
des réunions du 25 avril 2023 et du 8 mai 2023**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 avril 2023

- **Item 8.1 Préparation d'appels d'offres pour la vente de biens excédentaires**
Le document d'appel d'offres est presque prêt pour l'ancien édifice municipal de Paquetville, il sortira d'ici la fin de la semaine. Celui pour l'école de St-Sauveur sortira seulement lorsque le transfert sera complété.
- **Item 8.3 Demande d'emprunt**
La demande d'emprunt a été envoyée et sera entendue par la commission des emprunts le 12 juin prochain.
- **Item 8.8 Achat pour les travaux publics**
Les achats ont été complétés, sauf les boîtes pour les fleurs.

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 8 mai 2023

- **5. Dossier pour discussion à huis clos.**
Tout a été réalisé selon les discussions du conseil.



Vanessa Haché Breau
Directrice générale/Greffière



**HAUTES
TERRES**



**HAUTES
TERRES**



Pantone
376



Pantone
123



Pantone
639



Pantone
555



Pantone
730